

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Kaminski Frédéric, le Maire.

Étaient présents : KAMINSKI Frédéric, ANGOT Julian, JIOLLENT Fabienne, BERTON Eric, CANTONI Frédéric, GOMEZ José, HURIEZ Clément, CIOSEK Tadeck, CHAVENEAU Ophélie,

Étaient absents : LECLERC Christophe, BOCQUILLON Coralie

Date de convocation : 01/07/2021 - Date d'affichage : 01/07/2021
Nombre de conseillers en exercice : 11 - Présents : 9 - Votants : 9

Est désigné secrétaire de séance M. Clément HURIEZ

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

PLU, Désignation des membres participants

Le PLU est un document réglementaire qui fixe pour l'ensemble du territoire de la commune les grandes orientations en matière de développement, ainsi que les règles applicables à tout projet d'aménagement ou de construction (permis de construire – déclaration préalable.)

Nous avons choisi d'élaborer un PLU pour définir des zones constructibles claires et bien déterminées, et pour prévoir un règlement en tenant compte des nouveaux modes de construction. Ce que nous n'avons pas avec la carte communale.

Pour la 1^{ère} phase d'étude, nous avons besoin de plusieurs conseillers municipaux désirant s'impliquer, sachant que les réunions seront obligatoires et plutôt en journée.

Se sont volontaires : M. KAMINSKI Frédéric, M. ANGOT Julian, Mme JIOLLENT Fabienne, M. GOMEZ José, M. CIOSEK Tadeck M. BERTON Eric,

M. CIOSEK Tadeck demande que les dates de réunions soient envoyées au moins deux semaines avant les réunions de façon à pouvoir anticiper et réserver la date à cette fin.

M. le Maire explique que cela sera à préciser avec la personne chargée de la présentation des réunions.

2021-025 ACHAT DE TERRAINS ET FORMALITES ADMINISTRATIVES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le terrain cadastré ZH 27 d'une contenance de 32a 30 ca situé rue Louis François, ainsi qu'une partie de la ZH 20 pour la somme de 4000 € hors frais de notaire. La parcelle ZH 27 a été réservée lors de l'élaboration de la carte communale. La partie de la parcelle ZH 20 devant être bornée, les frais du géomètre seront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité des membres présents**, autorise Monsieur le Maire à :

Acheter ces terrains au nom du Conseil Municipal

- A régler également les frais relatifs au bornage, et à la rédaction des actes notariés susceptible d'être ajouté,
- A signer tous les documents relatifs à ce dossier

QUESTIONS DIVERSES

M. GOMEZ demande à ce que la délibération pour les nuisances sonores soit à nouveau affichée de manière à ce que celles-ci prennent fin le weekend et en dehors des heures prévues.

M. le Maire expose au conseil municipal le devis dont il a pris connaissance dans la matinée, concernant les différents prix du feu d'artifice prévu prochainement. Le conseil municipal décide, après débat, que la commune prendra en charge la totalité de la facture.

La commune devra mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la question du prix des droits de chasse communaux afin que ceux-ci soient revus à la baisse. La SIRTOM sera également à contacter afin de voir de quelle façon le ramassage d'un gros dépôt d'ordures peut être fait.

Concernant le passage d'une boulangerie dans la commune. Mme. CHAVENEAU Ophélie s'est renseignée sur les prix d'une machine de dépôt à pain qui serait d'environ 300 euros par mois à la location. Toutefois, l'installation électrique et la gestion de cette machine sont à chiffrer avant d'envisager une location test.

M. ANGOT Julian demande où en est l'installation de la rampe pour handicapés dans les bâtiments communaux qui reçoivent du public. M. le Maire précise que ce dossier est en cours.

M. ANGOT Julian demande, au nom d'un villageois, si un lieu de stockage d'une remorque / semi-remorque durant 4 mois d'hiver est disponible. M. le Maire explique que pour le moment ce n'est pas possible dans la mesure où la finalisation du rachat de l'endiverie est en cours.

M. ANGOT Julian demande à ce que le Moyeu du tracteur du cantonnier soit changé étant donné qu'il a cassé.

M. WEYS demande des précisions quant à la possible réouverture du chemin de sentier qui passe derrière la rue Mme d'Orléans. M. le Maire précise que ce n'est pas encore en projet. La commune souhaite dans un premier temps récupérer l'usage des chemins communaux pour ensuite évaluer lesquels seront une priorité à réhabiliter.

Mme WEYS demande s'il est possible de régler un problème de points noirs de l'éclairage public dans la rue de la vallée. M. le Maire prend note de la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures 25.

La secrétaire de séance,
Clément HURIEZ